



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 13 mai, à 15h00

Le Conseil Municipal de la Commune des SALLES SUR VERDON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Denise GUIGUES, Maire en exercice.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 6 mai 2025

PRESENTS :

Alain BATTAGLINI	1 ^{er} adjoint
Sébastien BOVERO	Conseiller municipal
André GUIGUES	2 ^{ème} adjoint
Denise GUIGUES	Maire
Alina ORANGE	Conseillère municipale
Gilles PERRIER	Conseiller municipal

ABSENT AYANT DONNÉ PROCURATION :

Damien FIROUD	Conseiller municipal
Julien PAULET	Conseiller municipal

ABSENT :

Michel BLAIN	3 ^{ème} adjoint
Chantal ROGER-ROBERT	Conseillère municipale

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 6

Votants : 8

N° 30/2025 – DEMANDE AOT A TITRE GRATUIT DU DOMAINE PUBLIC – FETE DES VOISINS

Madame Le Maire explique aux membres du Conseil Municipal avoir reçu de la part de Monsieur et Madame GODIN une demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public dans le cadre de l'organisation de la fête des voisins (*Annexe n°5*).

A ce titre, les organisateurs souhaitent utiliser le domaine public :

- Terrain de volley - Avenue Perafabre le samedi 7 juin 2025

Madame Le Maire rappelle aux membres du Conseil que les AOT à titre gratuit sont :

- Personnelles
- Temporaires
- Précaires
- Révocables



MAIRIE LES SALLES SUR VERDON



Madame Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de répondre favorablement à cette demande d'AOT à titre gratuit du domaine public.

Madame Le Maire rappelle que les organisateurs de ces événements devront s'assurer que toutes les modalités liées à la sécurité sont déployées durant ces événements, la commune se décharge de toute responsabilité quant à un éventuel incident.

Comme tout utilisateur du domaine public, les organisateurs sont responsables de la remise au propre des lieux et sont responsables en cas de dégradation/vol/perte du mobilier ou immobilier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

APPROUVE la proposition de Madame Le Maire

DECIDE d'accorder une AOT à titre gratuit du domaine public pour la fête des voisins organisée par Madame et Monsieur GODIN

AUTORISE Madame Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

Fait et délibéré aux SALLES SUR VERDON

Les jours, mois et ans susdits

Le Maire,

Denise GUIGUES

